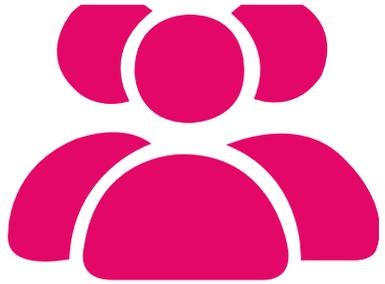


RENCONTRE DU RÉSEAU AQUITAINE – LIMOUSIN – POITOU-CHARENTES



**LOI NOTRE : en avant 2017 !
SPECIAL STATIONS CLASSEES**

5 AVRIL 2016



RENCONTRE DU RÉSEAU

Loi NOTRe : en avant 2017 ! Spéciale Stations classées

Saint Jean de Luz – 05 avril 2016

Paul LEVERBE

Côte Landes Nature/DGS

Didier CHAPPAZ

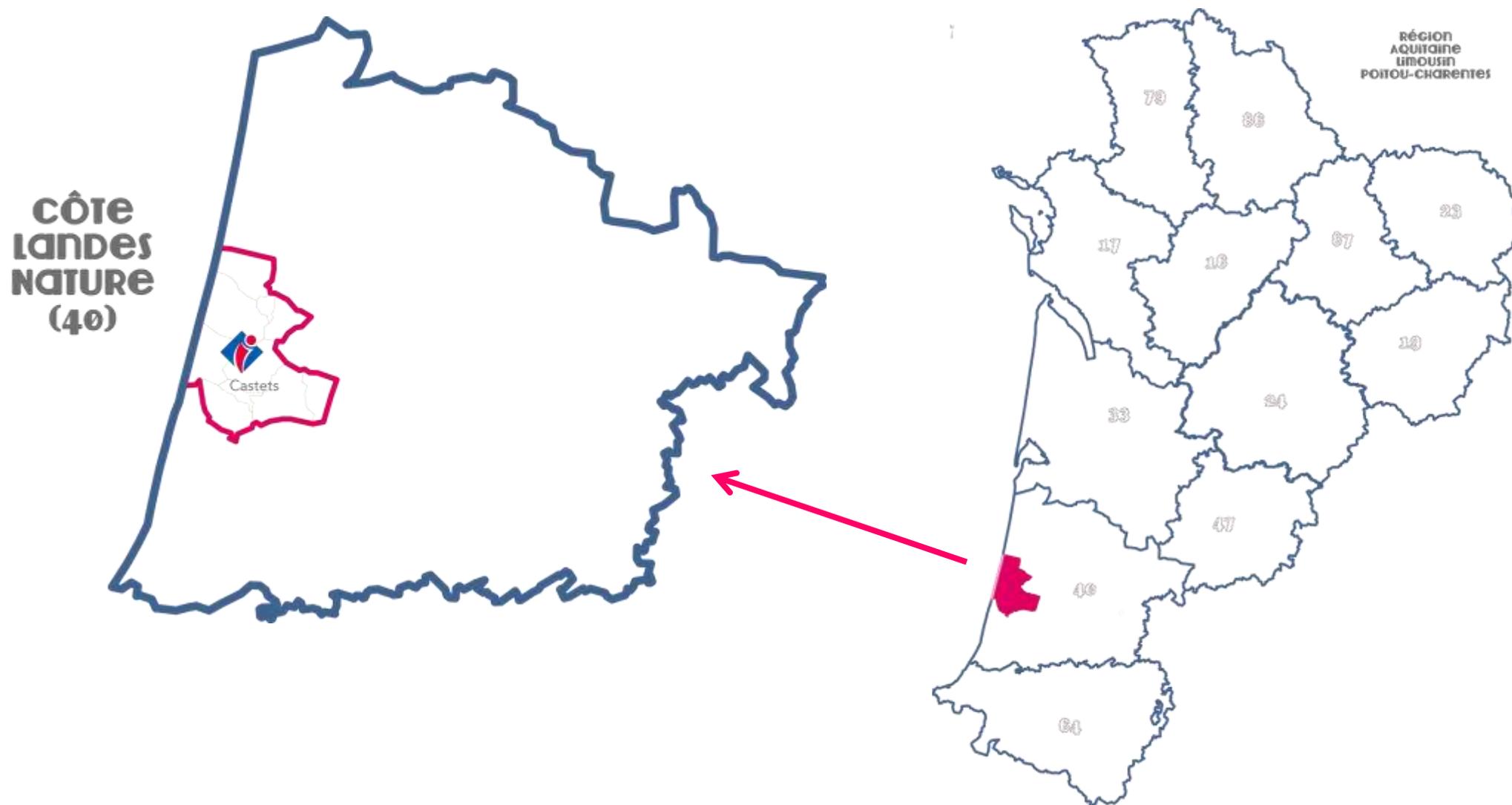
Office de tourisme

Côte Landes Nature Tourisme

Un projet touristique
communautaire

côteLANDESnatureTOURISME LeBONHEURanoscOULEURS

Le territoire



Historique de la création de l'Office de tourisme

Côte Landes Nature : un EPCI de 11.000 habitants (17 ha/km²)

Située sur le littoral landais : St Julien en Born/Contis, Lit et Mixe/Cap de Lhomy, Vielle Saint Girons, Léon, Castets (porte entrée sur l'A10).

25.000 lits marchands + 20.000 lits non marchands (résidences secondaires).

80 % de lits marchands en HPA, 13 % en meublés, 5 % en VVF et 2% en hôtels.

1.700.000 personnes accèdent **sur nos cinq plages océanes** de juin à septembre.

Historique de la création de l'Office de tourisme

Avant 2013 : 5 Offices de tourisme associatifs. 400.000 € de budget.

9 permanents/9,5 ETP. Une mission tourisme à la communauté de communes

Missions classiques de Accueil/Promotion/coordination des acteurs locaux + animations ponctuelles.

Depuis 2013 : Un Office de tourisme communautaire sous forme d'EPIC

(5 bureaux locaux à l'année + 1 mobile en été).

Une moyenne de 1 M€ de budget annuel/3ans.

9 permanents/ 11,3 ETP (plus de mission tourisme en C/c)

Les missions d'information/promotion et coordination des acteurs locaux

- Une démarche de regroupement engagée par **une réflexion collective avec le personnel et les élus intercommunaux, communaux et associatifs depuis 2008.**
- L'impossibilité pour les OT associatifs de finaliser les démarches « Qualité tourisme » par **manque de moyens humains et financiers.**
- Un **soucis de faire mieux, d'être plus productif** avec des moyens supplémentaires pour la promotion.
- Une **obligation de ne pas bruler les étapes** (organisation du travail, formations ..., un réel management).
- Une **spécialisation/professionnalisation du personnel.**
- Un **organigramme clair et évalué régulièrement.**

Des compétences transférées modifiées depuis la création

Un cabinet d'études ayant eu des difficultés à évaluer les transferts de compétences sous tous leurs aspects.

Une série de problèmes rencontrées avec le contrôle de légalité et notre agent comptable : les salaires des MNS/CRS des plages de Côte Landes Nature et l'adhésion au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises.

Malgré tout le cap du projet touristique communautaire a été maintenu et de nombreux résultats positifs sont aujourd'hui actés par tous les acteurs locaux

Les missions d'information/promotion et coordination des acteurs locaux

Le cœur de métier de l'Office de tourisme : Accueil et promotion

Janvier 2013 : Création de l'office de tourisme communautaire

Juin 2014 : Classement préfectoral en **2^{ème} Catégorie d'OT de France**

Janvier 2015 : Obtention de la Marque **Qualité Tourisme**

Août 2015 : Classement préfectoral en **1^{ère} catégorie d'OT de France**

Un des principaux objectifs de la convention avec notre EPCI

La mission de gestion de la collecte de la taxe de séjour

Une mission confiée à l'Office de tourisme suite au transfert de compétences.

Une recette directe pour l'Etablissement public : Une recette « commerciale »

Un croissance des recettes de taxe de séjour sur le territoire :

Moyenne de collecte de TS de 2010 à 2012 : 550.000 € au réel

Moyenne collecte taxe de séjour de 2013 à 2015 : 730.000 €

Moyenne de 1.220.000 nuits adultes/an.

Le personnel de l'OT (régisseuse et techniciens) mobilisé (0,6 ETP)

Une centrale de télé déclaration efficace pour les hébergeurs et le gestionnaire

Une gestion de trésorerie compliquée de janvier à août

La mission de gestion de la collecte de la taxe de séjour

Un travail mis à mal en 2015 par l'exonération de TS pour les mineurs

La nouvelle loi de janvier 2015 a entraîné l'exonération totale des mineurs **sans contrepartie d'augmentation tarifaire dans l'HPA**

Nouveaux tarifs de taxe de séjour à partir de janvier 2016 pour l'HPA (+ 10 %)

Perte de recettes budgétaires de 9 % sur 2015 et 2016: 120.000 € à minima

Une difficulté de gestion budgétaire pour notre établissement public

Une communauté de communes très à l'écoute de l'avis de l'OT lors de la préparation de la délibération annuelle sur la taxe de séjour (Tarifs par type d'hébergements, périodicité des déclarations, du recouvrement ...)

Nettoyage des plages et Qualité des eaux de baignades

Une mission confiée à l'OT communautaire suite au transfert de la compétence.

30 kms de façades littorales (5 plages océanes) sur trois communes

Une convention de gestion avec le Conseil départemental des Landes :

Coûts **2013** : 120.000 € **2014** : 160.000 € et **2015** : 170.000 € ...**2016** : 125.000 €

Evolution suite aux tempêtes subies sur la façade atlantique en 2014

112 Contrôles de la qualité des eaux de baignades sur nos plages (océan et lac)

Nettoyage des plages et Qualité des eaux de baignades

Des outils supplémentaires de promotion de la destination

Ces deux missions sont aujourd'hui exploitées par l'Office de tourisme comme de vrais outils de promotion de la qualité de notre destination.

La qualité de nos plages représente un des atouts touristiques valorisant pour notre territoire. En lien avec notre valorisation d'un tourisme dans une nature très préservée où la part belle est faite aux déplacements doux (sentiers, voies vertes et navettes de plage).

Des campagnes de sensibilisation sont menées en collaboration avec le Conseil départemental sur la propreté des plages.

Une collaboration active au sein du GIP Littoral Aquitain.

Les transports touristiques sur Côte Landes Nature

Une mission confiée à l'OT communautaire suite au transfert de la compétence.

Un service bourg/plages sur trois communes littorales depuis 2010.

Dès 2013, une extension du service de navettes/plages aux 10 communes

4 lignes de bus identifiées. 2500 navettes pour 50.000 utilisateurs/an. Gratuit

Coût du service en 2013 : 99.000 € (25% de participation « partenaires hébergeurs »),

Coût du service en 2014 : 107.000 € (28% de participation + publicité sur bus),

Coût du service en 2015 : 125.000 € (26 % des « partenaires »+ publicité sur bus).

Les transports touristiques sur Côte Landes Nature

Un outil de valorisation du territoire et de l'Office de tourisme communautaire

Des utilisateurs (touristes et autochtones) qui plébiscitent le service.

Des partenaires privés qui nous renouvellent leur confiance chaque année et utilisent ce service pour valoriser leur structure.

Des partenaires publics (communes) qui voient là une retombée « positive » immédiate de la fréquentation touristique.

A noter que nous sommes une zone blanche de transports publics sur l'année.

Merci de votre
attention

